PIERRE-ALBERT LENTZ

(1832. Faculté libre)

Lentz, Pierre-Albert, naquit à Nomeren (Grand-Duché de Luxembourg), le 26 juin 1804. Il fit ses études à l'Université de Liège. Peu de temps après les avoir terminées, il débuta dans l'enseignement, à Bruxelles, à l'Institut Gaggia dont la vogue était fort grande à cette époque.

Le directeur de cet établissement, un Italien fixé en Belgique, n'excellait pas seulement dans l'art d'instruire et de conduire la jeunesse: il possédait, en outre, le secret de fort bien choisir ses collaborateurs et de les former à sa méthode pédagogique qui produisait des résultats surprenants. Raoul, Beving, Gantrelle, Plateau, qui furent les collègues de Lentz à l'Institut Gaggia ou qui y furent attachés après son départ, en ont fourni la preuve et porté témoignage.

Gaggia n'aimait guères les livres, mais il reconnaissait qu'il fallait mettre un aide-mémoire entre les mains des élèves. A sa demande, Lentz composa un Aperçu de la Grammaire allemande, contenant les règles essentielles : tout le reste devait être développé oralement par le maître, au cours des leçons.

De 1832 à 1835, Lentz fit partie du corps enseignant de la Faculté libre de philosophie et lettres de l'Université de Gand. En 1836, il fut nommé professeur d'histoire à l'Athénée royal de la même ville. Il s'acquitta de ses fonctions de la façon la plus honorable et se fit promptement remarquer comme érudit et comme écrivain.

En 1834, J.-B. d'Hane de Potter, administrateur de l'Université de Gand, avait mis au concours la question suivante: « Tracer un tableau historique et politique de la Flandre, depuis » la mort du comte Robert de Béthune (1322) jusqu'à celle de » Louis de Male (1384). — On désire que l'on ne donne pas

» seulement un exposé raisonné des révolutions et des causes » qui les ont fait naître, mais qu'on envisage encore l'état du » pays sous le rapport de la législation, de l'administration, des » mœurs, de l'industrie, du commerce, de l'agriculture, des » lettres, des sciences et des arts. — L'auteur s'attachera » surtout à exposer dans leur véritable jour les causes des » révolutions qui ont éclaté à cette époque. — On demande un » travail rédigé non seulement d'après les auteurs imprimés, » mais surtout d'après les chroniques et chartes inédites. »

Lentz répondit à cette question très vaste par l'envoi d'un volumineux mémoire, rempli de vues originales, et basé avant tout sur l'examen des sources manuscrites. Il y retraçait toute l'histoire politique de la Flandre au XIVe siècle et y renouvelait complètement la biographie de Jacques van Artevelde. En annexe, il donnait un recueil de pièces justificatives, contenant treize cents chartes, inédites pour la plupart, des fragments de nos anciens chroniqueurs et d'innombrables extraits des comptes de Bruges, Gand et Ypres. La commission chargée de décerner le prix était composée de savants de grande valeur tels que Warnkænig, J.-F. Willems, Voisin et Serrure. Elle accorda ses suffrages à Lentz, dans les conditions les plus flatteuses.

Ce succès valut à l'auteur d'être appelé bientôt à l'Université de Gand. Nommé professeur extraordinaire à la Faculté de philosophie et lettres le 5 août 1837, il y enseigna tout d'abord la logique, la géographie physique et ethnographique et l'histoire ancienne.

Vers la même époque, Lentz prit une part très active à la création et à la rédaction des Nouvelles archives historiques, philosophiques et littéraires (Gand, 1837-1840), fondées avec le concours de J.-B. d'Hane, Huet et Moke pour « créer en » Belgique la seule littérature qui doive être nationale et » puissante, une littérature fondée sur les deux bases iné- » branlables de la morale et de la philosophie. » Il y publia plusieurs travaux historiques fort intéressants. Parmi ceux-ci, quelques-uns se rattachaient au sujet du mémoire couronné et en reproduisaient des parties. La plupart faisaient ressortir la

grandeur de la Flandre dans le passé et vengeaient ses habitants « des allégations injurieuses et mensongères dont on n'a » que trop souvent réussi à charger leur mémoire. » Lentz aimait passionnément sa patrie d'adoption et l'un de ses articles se terminait par ces mots (Archives, t. II, p. 160): «Le beau pays de Flandre, quel que soit le point de vue » d'où l'on voudra le considérer, n'a rien à envier aux autres » contrées de l'Europe. Si la lecture des annales des autres » peuples excite en nous un regret, ce ne peut être que celui » d'avoir été contempteurs de nos propres foyers, d'avoir » cherché au loin les objets de notre admiration. Que notre » pays soit digne de son passé, digne de la haute mission » qu'il a reçue de la Providence et chacun de nous pourra » dire : je suis fier d'y être né, heureux d'y vivre, et désireux » d'v mourir. »

En 1840, les Archives cessèrent de paraître et, dès lors, les occasions de publier étant, semble-t-il, moins à sa portée, notre collègue renonça à faire connaître dans des recueils

périodiques le résultat de ses investigations.

Lentz fut nommé professeur ordinaire en 1848. Il occupa, pendant de longues années, la chaire d'histoire politique de l'antiquité et fut chargé également de l'enseignement des

antiquités grecques, au doctorat.

Durant sa carrière professorale, l'étude de l'époque de Jacques van Artevelde demeura l'objet principal de ses préocupations scientifiques. Il s'appliqua constamment à développer et à améliorer le mémoire couronné en 1836 et fit, dans ce but, de longues recherches dans les principaux dépôts du pays, de France et d'Angleterre. Il se proposait d'écrire sur Louis de Crécy, Jacques van Artevelde et leur temps un ouvrage, dans lequel il aurait consigné tout le fruit de son labeur et qui ne devait pas comprendre moins de quinze cents pages in-8°. Le prospectus fort détaillé en parut seul en 1845, dans le Messager des Sciences historiques (pp. 465-476), sans que l'auteur parvint jamais à mettre son projet à exécution.

Il se borna à publier en 1863, à l'occasion de l'inauguration de la statue d'Artevelde au Marché du Vendredi à Gand, une courte étude dans laquelle il jetait « un coup d'œil rapide » sur les faits les plus importants ou les plus controversés qui » caractérisent la carrière politique du héros. »

L'œuvre de Lentz demeure donc incomplète. Il faut le regretter. Ses publications ne renferment que la menue monnaie de son érudition et il est mort sans avoir donné le beau livre qu'il aurait pu écrire sur l'illustre tribun gantois. Son grand mérite fut d'attirer l'attention sur une période trop négligée de notre histoire, de travailler aux archives d'après les documents originaux et de montrer qu'il faut dépouiller ceux-ci avec méthode, si l'on veut asseoir sur une base solide la connaissance du passé. Les admirables travaux dont la seconde moitié du XIXe siècle nous a dotés sur la matière montrent assez combien fut féconde l'initiative du savant professeur.

Un fait doit être encore mentionné ici. Quand Henri Conscience écrivit son Jacob van Artevelde, il se rendit chez Lentz qui mit à sa disposition ses papiers et ses notes et lui fournit verbalement de nombreuses indications. Le grand romancier a, dans son livre (p. xxi), rendu hommage à ce précieux concours. Lorsque son œuvre parut, il en fit tenir un exemplaire de luxe à son conseil historique avec une lettre des plus flatteuses : celle-ci a été publiée par M. Paul Bergmans dans le Messager des Sciences historiques, 1890, pp. 365-368.

Lentz fut admis à l'éméritat le 31 octobre 1872 et, le 6 mars 1874, il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold. Il mourut le 19 juin 1875, en son château d'Oudenwal à Lovendegem.

ALPHONSE ROERSCH.

SOURCES

Ouvrages cités. — Université de Gand, rapport 1876-1877, pp. 38-39. — Bibliographie nationale, t. II, p. 496. — Biographie nationale, t. XI, c. 820-822 (notice par M. Paul Bergmans).

PUBLICATIONS DE P.-A. LENTZ

Aperçu de la Grammaire allemande. Bruxelles, J. Sacré; s. d. Tableau in-folio.

NOUVELLES ARCHIVES HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET LITTÉRAIRES. — GAND, 1837-1840.

Recherches sur l'état moral de la Flandre au XIVe siècle. (T. I, pp. 94-118). L'auteur s'y inscrit en faux contre une assertion des Annales de J. De Meyer, souvent reproduite, d'après laquelle quatorze cents meurtres auraient été commis à Gand, en 1378, pendant dix mois. Il réfute victorieusement celle-ci à l'aide de nos vieilles chroniques et de textes puisés aux Archives de la Chambre des comptes à Lille.

L'histoire politique et législative de la Flandre jusqu'en 1305, par L.-A. WARN-ROENIG. (Ibid., pp. 133-144.) Critique très vive du tome second. Lentz relève de nombreuses inexactitudes et quelques erreurs dans l'œuvre du célèbre historien.

Jacques van Artevelde. Situation de la Flandre à son avénement. Histoire des six premiers mois de son administration. (Ibid., pp. 261-310). Longue étude tirée du mémoire couronné.

La bataille de Cassel, livrée la veille de la Saint-Barthélemy 1328. (Ibid., pp. 519-532.) Le traité des vingt-quatre articles, dit traité d'iniquité de l'an cing. (T. II, pp. 109-160.)

Le traité des vingt-quatre articles, dit traité d'iniquité de l'an cinq. (T. II, pp. 109-160.) Étude sur le traité d'Athis-sur-Orge et défense de la politique des communes flamandes.

Jean l'Aveugle, roi de Bohême et comte de Luxembourg. (Ibid., pp. 223-318.) Travail de vulgarisation, — biographie du héros de la chevalerie à l'occasion de la translation de sa dépouille mortelle à Castel-sur-Sarre, le 26 août 1838.

Notice sur l'invention de la poudre à canon et des armes à feu. (Ibid., pp. 589-609.) D'après des documents conservés aux Archives de Tournai.

Notice sur l'origine de la ville de Blankenberghe et sur la destruction de Scarphout. (Ibid., pp. 611-615.) L'auteur y établit brièvement, d'après des documents originaux, qu'il faut distinguer entre le sanctuaire de Scarphout et la ville de Blankenberghe, laquelle n'a jamais porté le nom de Scarphout.

Presque tous ces articles furent tirés à part et édités par Annoot-Braeckman.

Jacques van Artevelde considéré comme homme politique. Gand, Snoeck-Ducaju, s. d. In-8°, 84 pp.